

**Intervention de Paul Raucy, inspecteur général de l'éducation nationale, groupe des Lettres, lors du colloque « Langues anciennes, mondes modernes ! Refonder l'enseignement du latin et du grec », lycée Louis-le-Grand, 31 janvier 2012**

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

A la différence de Catherine Klein et de Bernard Combeaud, je suis Lettres modernes de formation – tout juste un peu frotté de latin donc – mais persuadé comme eux de l'importance de considérer notre discipline dans l'unité de ses composantes et de lui conserver (ou de lui redonner) toute son ampleur ; en somme de tenir ensemble langue et littérature, français et langues anciennes, mais aussi langage verbal et langage de l'image, étude des œuvres littéraires et éducation aux médias, étude interne des œuvres dans leur cohérence et la complexité organique qui leur donne corps, et étude externe, capable de prendre en compte les contextes et les processus – de création, d'édition, de réception – qui les font vivre.

Je suis aussi profondément persuadé que comme tout ce qui est vivant, cette discipline est singulière, différente des autres par conséquent, relativement close ; mais relativement seulement, parce qu'elle vit d'échanges à l'intérieur d'elle-même, entre ses parties, et en dehors d'elle avec d'autres disciplines et domaines du savoir. Je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi les langues et cultures de l'Antiquité sont parties intégrantes des Lettres : le latin est dans le français et notre culture tout entière est mêlée de références antiques et présentes à la fois, au sens où le cours du fleuve reste jusqu'à la mer mêlé de l'eau de ses sources.

Je voudrais donner quelques exemples de cette présence fertile des langues et cultures de l'Antiquité dans la discipline « français », et donc en dehors même des programmes spécifiques qui sont les leurs, et de la manière dont elles participent de cette unité et de cette ouverture de la discipline.

Dans les programmes de lycée, il existe en seconde un enseignement d'exploration intitulé « littérature et société », conçu avec les historiens-géographes et prévu pour être mis en œuvre de manière co-disciplinaire, ou interdisciplinaire. Notre souhait commun est que cet enseignement puisse, en partant de questions qui aient pour les élèves une sorte d'actualité, leur donner une sorte de profondeur de champ intellectuelle. Dans les domaines d'étude qui sont proposés, nous avons veillé à ce que les exemples de l'Antiquité soient présents, parce que les questions qui sont celles d'aujourd'hui s'y posent avec une sorte de vivacité et d'intensité lumineuse qui vibre dans la distance elle-même. Permettez-moi de vous renvoyer ici au texte de l'avertissement dont Philippe Jaccottet fait précéder sa traduction de *L'Odyssée* : « Elles demeurent distantes, dit-il, des statues et des colonnes que découvre le voyageur en Grèce, mais la distance d'elles à nous est aussi un lien radieux ». Et d'ajouter : « Il y aura eu d'abord pour nous comme une fraîcheur d'eau au creux de la main. Après quoi on est libre de commenter à l'infini si on veut. » Que les élèves de seconde puissent avoir accès à cette fraîcheur d'intelligence, et qu'elle rende plus clair leur sens du présent, voilà ce que nous avons souhaité.

Dans les programmes de français pour les classes de seconde et de première, les objets d'étude sont définis par le croisement d'une perspective générique et d'une perspective historique : pour chacun d'entre eux, les professeurs sont explicitement invités à ménager, dans le cadre des groupements de textes, des ouvertures ou des prolongements, soit en matière d'histoire des arts (roman et poésie), soit en matière de langues et cultures de l'Antiquité (pour le théâtre et l'argumentation). Ajoutons que les deux objets d'étude de la classe de première L (*Vers un espace culturel européen : Renaissance et humanisme ; Les réécritures, du XVIIIème siècle à nos jours*) supposent eux aussi la prise en compte de textes ou d'œuvres des littératures antiques. Il s'agit là encore de faire en sorte que les élèves, dans le cours de français – qui est la discipline de culture et de transmission par excellence – puissent comprendre quelle est la continuité vivante de ces références, qu'ils soient en quelque sorte élargis par ces échos et restent, dans leur croissance d'élèves, véritablement contemporains de leurs racines.

Dernier exemple, celui des classes préparatoires littéraires. La réforme engagée en 2007 a rendu obligatoire pour tous les élèves de première année une heure de culture antique et deux heures de langue ancienne, latin ou grec. La mise en place de la Banque d'Épreuves Littéraires (BEL) entre les ENS et 42 grandes écoles et formations d'enseignement supérieur a permis depuis 2011 une diversification réelle des débouchés et un véritable changement de perspective dans ces classes. Je me réjouis que les langues et cultures de l'Antiquité participent de ces ouvertures et qu'il apparaisse ainsi clairement que les exercices de la version et du commentaire de texte, que le travail nécessaire pour s'initier à une langue ancienne ou en parfaire la connaissance, pour approfondir et s'approprier des éléments de culture antique, contribuent à la création de compétences qui rendent ces élèves capables de poursuivre des études efficaces dans des domaines très divers et souvent très en phase avec le siècle.

Si je reprends très rapidement des trois éléments : la fraîcheur, l'éclat avec lequel se posent les questions d'aujourd'hui quand on remonte à leur source, le développement d'une profondeur de champ, d'un élargissement des esprits que facilite la conscience des échos, des reprises et des variations, la création de compétences parfaitement *dépaysables* et transposables dans les affaires présentes du monde. Voilà trois perspectives intéressantes au sein même du cours de français.

Dans la discipline *cruciale* qu'est le français, ces qualités-là, si je puis me permettre, ne sont pas de *petites vertus*. On parle souvent de défense des langues et cultures de l'Antiquité : je comprends ce souci, et je le partage, mais je souhaiterais aussi qu'elles soient pour ainsi dire partout répandues : dans l'étude de la langue par un recours plus fréquent au latin dans l'explication de la grammaire et du vocabulaire ; dans l'étude des œuvres littéraires, par la convocation des textes, des arts, de la culture de l'Antiquité ; dans la compréhension du monde, à quoi notre discipline doit contribuer sans restriction formaliste, par le recours à des références et à des exemples qui restent substantiels.